

leur crainte première n'est-elle pas que cette souveraineté doctrinale ait pour effet de rendre plus fréquentes et plus efficaces ces interventions de l'Eglise dans les questions d'ordre social, qu'ils sont tout prêts à trouver abusives ?

Et, une fois engagé sur ce terrain, le polémiste ne craint pas d'aller jusqu'au bout de sa pensée. Dans les efforts faits pour séparer l'autorité et l'infaillibilité de l'Eglise de celle du Pape, il dénonce un *antipapisme*, qui, pour être inavoué ou même inconscient, n'en est pas moins réel et ruineux.

Antipapisme libéral, antipapisme catholique : le respect qu'il professe à l'égard du Pape le distingue du protestant, du rationaliste et du césarien ; mais aux uns et aux autres, il concède que le Pape est faillible dans ces condamnations contre eux et, en joignant ses clameurs aux leurs pour empêcher que soit défini le contraire, loin de ramener vers l'Eglise le siècle qui la fuit, ils lui *ôtent sa puissance d'attraction et justifient les répulsions du siècle* à son égard.

CONCLUSION

Finalement donc cette controverse sur l'infaillibilité se ramenait toute à une seule question : L'Eglise, pour affirmer sa doctrine et fixer la Foi de ses enfants, doit-elle s'interroger elle-même, ou lui faut-il d'abord se préoccuper de l'impression que son dogme produira sur ceux du dehors ?

Du point de vue théologique, la réponse à faire à une question ainsi précisée ne pouvait être douteuse, et le Père Ramière, malgré son zèle pour l'union entre catholiques, ne pouvait donc manquer de prendre parti contre ce qu'on appelait alors l'opposition. Après tout, le concile était un concile ; il était chez lui ; on n'avait pas affaire ici à un congrès de la paix ou à une conférence pour le désarmement. L'oeuvre à accomplir était essentiellement doctrinale. **A vouloir biaiser sur ce point, on se fût exposé à compromettre le dépôt confié à l'Eglise par son Fondateur.** Dans la répugnance de certains à la définition de l'infaillibilité, le théologien croyait reconnaître la pusillanimité qui, à Nicée et après Nicée, avait fait rejeter le mot *consubstantiel* à quelques pieux et saints évêques : tout en admettant eux-mêmes la réelle et pleine divinité du VERBE, ils eussent souhaité qu'on évitât de choquer trop directement les ariens en imposant à la Foi de tous une expression dont il leur était impossible de s'accommoder. **De même aujourd'hui. Dès là que comme déclaraient les opposants eux-mêmes, l'infaillibilité pontificale se révélait contenue dans le dépôt traditionnel de la Foi, il n'y avait pas à se laisser arrêter par les clameurs que la définition pouvait provoquer chez ceux du dehors. C'est à la sécurité de ceux du dedans qu'il fallait pourvoir. Agir autrement eût été, de la part de l'Eglise, trahir sa Mission, qui est d'assurer elle-même le développement de ses dogmes en tirant du trésor dont elle a la garde des vérités à la fois anciennes et nouvelles**

Cet égard à la Mission propre de l'Eglise avait donc, ici encore, commandé la position du Père Ramière. Comme à l'époque où il écrivait les *Espérances de l'Eglise*, l'optimisme qu'il y avait puisé l'avait fait passer outre aux pronostics des pessimistes.

NOTE

Dans ce dernier paragraphe (que nous avons mis en gras) du Père Galtier, se trouve **une ligne de conduite sûre encore pour l'heure présente dans le combat pour la défense de la Foi :**

DIEU demande de nous, comme le dit si bien le Père Galtier, de ne pas trahir le témoignage intégral de la Foi que nous devons donner à notre prochain sans nous soucier des clameurs du parti ennemi. Usons cependant de miséricorde et de patience envers ceux qui sont dans l'erreur, d'autant plus aujourd'hui, étant donnée la situation de confusion dans laquelle se trouve plongée notre Mère la sainte Eglise depuis plus de 40 ans ! Et pas de pessimisme qui jette dans le découragement, mais de l'optimisme pour travailler à la Gloire de DIEU et au salut des âmes par la fidélité intégrale au dépôt de la Foi, car *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'authentique Mission de l'Eglise du CHRIST !*

LE PÈRE RAMIÈRE APRÈS LE CONCILE

Finissons justement par une note encourageante : disons quelques paroles sur la conduite du Père Ramière après cette lutte acharnée contre l'erreur, quand finalement la Vérité triompha par la définition du dogme de l'infaillibilité par le concile Vatican I :

Les mêmes principes ont commandé également son attitude et son activité après le concile.

Sa première pensée avait été de continuer le *Bulletin*. A sa période de polémique succéderait une période plus pacifique, où l'on s'appliquerait à éclairer les esprits en exposant les dogmes récemment définis (n° 34). Mais la guerre qui survint fit abandonner ce projet, et le *Bulletin* cessa de paraître, comme nous l'avons dit, avec son 36^{ème} numéro, portant en dernière page et en dernière nouvelle, que le gouvernement italien paraissait décidé à envahir Rome. Après les bouleversements qui suivirent, l'activité doctrinale du Père Ramière s'exerça surtout, en dehors du *Messenger* qu'il continuait à diriger et à alimenter, dans les *Etudes religieuses de la Compagnie de JÉSUS*. Depuis leur transfert à Lyon en 1871, un corps de rédacteurs leur avait été constitué, dont il était un des membres les plus en vue. Un de ceux aussi dont les compétences étaient les plus nombreuses et les plus variées. Sa collaboration d'ailleurs s'étendit au dehors ; il n'est guère de revues catholiques, à cette époque, qui ne la lui aient demandée. Dans les unes et les autres, il restera le théologien qu'il a toujours été : exactement informé, mais plus vulgarisateur que spécialiste ; trop passionné et trop ardent, trop occupé aussi à des besognes multiples pour s'arrêter à l'élucidation sereine et poussée des questions difficiles ou disputées, mais excellent à tirer les conclusions pratiques de la doctrine commune. **C'est un convaincu.** Son genre propre consiste à prolonger sur les questions du jour les vues générales qu'y permet une pleine maîtrise du dogme et de la morale catholiques.

PRIÈRE À FAIRE CHAQUE JOUR ET QUI SUFFIT POUR REMPLIR
LES OBLIGATIONS
DE L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

« **D**ivin Cœur de JÉSUS, je Vous offre, par le Cœur Immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier aux intentions recommandées aux Associés de l'Apostolat pour ce mois (ou spécifier l'intention).

Ainsi-soit-il ».



L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE



Numéro 59 – MAI 2008

Lettre de liaison du Centre Saint-Joseph - Institut Mater Boni Consilii
Mouchy - 58400 RAVEAU - Courriel (nouvelle adresse) : thomas.cazalas@aliceadsl.fr

Mois consacré
à la dévotion à la sainte Vierge

Chers associés, dans notre lettre du mois d'avril, nous avons reporté une **exquise biographique** du Père Henri RAMIÈRE, retracée par le Père Charles PARRA, et publiée en 1934 dans un recueil d'articles consacré à ce jésuite qui fut à l'origine du développement merveilleux de l'*Apostolat de la Prière* durant la deuxième partie du 19^{ème} siècle. Ce recueil est intitulé : *Le Père Henri RAMIÈRE de la Compagnie de JÉSUS*.

La présente lettre sera tirée de ce même recueil sur le Père Ramière, et rapportera une partie d'un article écrit par le Père Paul GALTIER et intitulé : *Le théologien*. Vous trouverez uniquement ici cette partie qui relate le **rôle que joua le Père Ramière lors du concile Vatican I dans la lutte en faveur de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale.**

On y verra ce Père, bien connu de son vivant pour sa douceur et sa bénignité à l'image du SACRÉ-COEUR, combattre en faveur de la définition comme dogme de Foi de la Souveraineté papale en matière de doctrine.

On le verra devoir combattre le parti opposé où se trouvent certains de ses anciens amis en religion.

On le verra, tout en défendant haut et fort l'unique parti de la Vérité, tout en discernant avec perspicacité l'erreur trompeuse à l'origine du glissement doctrinal fatal du camp ennemi, user de miséricorde envers les partisans de l'erreur en affirmant que plusieurs d'entre eux sont cependant animés d'intentions droites et pures et sont des âmes exemplaires qui se sont laissées tromper par des illusions ou par des idées ambiguës.

Nihil novi sub sole, rien de nouveau sous le soleil, disaient les Anciens.

Le combat doctrinal d'aujourd'hui contre le modernisme est semblable à celui qu'ont connu les défenseurs de l'infaillibilité pontificale lors de l'ouverture du concile du Vatican, fin 1869.

Le parti de la Vérité est toujours unique. C'est celui de la défense intégrale du dépôt de la Foi sans concession possible avec le camp libéral opposé : défense intégrale du dépôt de la Foi, et donc aussi du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Il est étonnant de constater que le Témoignage de la Foi que nous devons donner aujourd'hui se trouve tout entier fondé sur ce dogme immuable de l'infaillibilité du Souverain Pontife.

Nous devons en effet rejeter le concile Vatican II et les "autorités" qui l'ont publié, parce que nous croyons que l'Eglise, protégée par le charisme de l'infaillibilité que lui a

octroyé le CHRIST, n'a pas pu se tromper dans son Magistère en enseignant depuis 2000 ans que le salut éternel ne peut absolument pas être trouvé hors de son sein. C'est le dogme fondamental de la Foi catholique : *Hors de l'Eglise, point de salut*. Dogme de Foi dont aucun n'est plus sûr et mieux fondé dans l'Eglise.

En fidèles disciples du Père Ramière, mais avant tout de la sainte Eglise notre mère, avec l'aide de DIEU, restons ou redevenons intransigeants dans le témoignage de la Foi. Rejetons les hérésies de Vatican II. Confessons aussi de conséquence que Paul VI, Jean-Paul II, et maintenant Benoit XVI ne sont pas Papes formellement.

C'est-à-dire qu'ils ne jouissent pas de l'infaillibilité promise par le CHRIST à Ses Vicaires sur terre et de Son Autorité sur l'Eglise pour l'enseigner et la gouverner. Usons cependant de miséricorde envers les partisans de l'erreur, car *Dieu seul sonde les reins et les coeurs* : c'est dire que la bonne foi, trompée par des slogans fallacieux, excuse plusieurs parmi eux de toute faute.

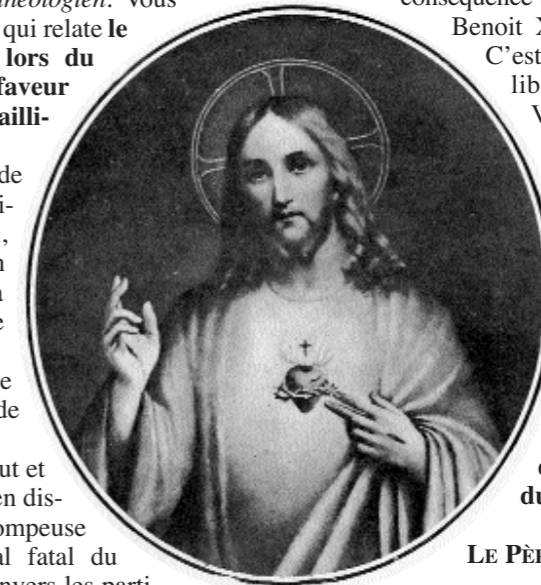
Mais jugez par vous-même de la leçon de doctrine et de fidélité à la Vérité qui se trouve dans ce combat du P. Ramière en faveur de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale.

LE PÈRE HENRI RAMIÈRE, THÉOLOGIEN

Les écrits du Père Ramière produisaient toujours une forte impression. Il y apparaissait toujours attentif à projeter sur les faits ou les problèmes, qui sollicitaient l'attention du moment, les lumières de la théologie la plus haute et la plus sûre. La considération qu'il s'était acquise ainsi, jointe à ses nombreuses relations comme prédicateur de retraites ecclésiastiques et comme directeur de l'*Apostolat de la Prière*, explique donc sans peine qu'un évêque, Mgr Gignoux, de Beauvais, l'ait voulu avoir pour théologien au concile du Vatican et qu'un autre, le cardinal Billet, archevêque de Chambéry, l'y ait délégué comme son procureur. C'est en cette double qualité qu'il séjourna à Rome, pendant toute la durée du concile, de décembre 1869 au 1^{er} août 1870.

Ces quelques mois furent pour lui une période de très grande activité. On ne saurait dire, il est vrai, qu'elle lui fut imposée au titre de théologien ou de procureur. Comme théologien, il avait surtout à étudier les questions soumises au jugement des Pères pour en faire rapport à son évêque ou même à un groupe d'évêques dont celui-ci faisait partie.

Lui-même, en effet, dans une correspondance au *Bulletin du concile* dont nous parlerons tout-à-l'heure, signale qu'afin



d’abrégéer le travail, en le partageant, les évêques ont formé divers groupes, et, deux ou trois fois par semaine, chacun de ces groupes se réunit pour examiner les matières soumises aux délibérations des Pères dans les Congrégations générales.

Le groupe, dont faisait partie sans doute l’évêque de Beauvais, tenait ses réunions au Séminaire français. Il comptait 20 membres et était assisté d’un nombre égal de théologiens. Parmi eux, se trouvait manifestement le Père Ramière ; il en nomme quelques autres, par exemple, M. l’abbé d’Alzon, M. l’abbé de Ladoue, le R. P. Fessard, l’abbé Darras, secrétaire du groupe, qui, écrit le Père Ramière, *met à rapporter les avis donnés et les arguments développés par chacun des théologiens, cette sûreté de jugement et cette lucidité de style que tout le monde admire dans son ‘Histoire de l’Eglise’.*

Les lumières étaient donc mises en commun. C’est sans doute pour une de ces réunions que fut rédigée la réponse du Père Ramière à une brochure, où, sous la forme d’un cas de conscience proposé aux évêques, on s’appliquait à faire obstacle à la définition de l’infaillibilité du Pape : **1) Un évêque peut-il, sans péché mortel, concourir par son vote à une définition de l’infaillibilité comme vérité de Foi catholique sans avoir auparavant, devant DIEU et dans la sincérité de sa conscience, acquis la certitude que cette doctrine est révélée et qu’elle a toujours été enseignée et professée comme telle dans toute l’Eglise. 2) Comment l’évêque peut-il se former ce jugement certain... ? 3) Comment doit-il se comporter après cet examen ?** Le théologien de l’évêque de Beauvais fit imprimer sa consultation sur le cas de conscience ainsi posé. *Ecrite sur un ton mesuré*, est-il dit dans l’histoire du concile par les Pères Grandérath-Kirch, *cette réplique propose à un évêque deux méthodes pour assurer un bon vote. L’auteur semble avoir pris pour modèle de sa délibération les règles de saint Ignace pour assurer une bonne élection.*

Comme procureur du cardinal Billiet, le Père Ramière avait moins à faire. Sa mission se réduisait à exposer les motifs de l’abstention de l’évêque qu’il représentait, un vieillard de 87 ans, et à lui communiquer les décisions du concile. Ainsi la définissait le droit tel que l’avait constaté et formulé, dès avant l’ouverture de l’assemblée, la *Commission centrale* chargée de la préparer. Les procureurs devaient donc séjourner à Rome pendant toute la durée du concile. Il leur appartenait, comme aux évêques, d’en souscrire les *Actes* ; mais, jusque là, ils n’avaient pas le droit d’assister aux congrégations générales et, les jours des actes définitifs, dans les sessions solennelles, ils avaient seulement accès dans la tribune, à côté des membres du sénat romain et du corps diplomatique.

En attendant, ces hommes arrachés aux devoirs de leur charge et venus parfois de fort loin se trouvaient donc condamnés à une longue inaction sur le lieu même du concile. L’inconvénient avait été signalé déjà par la *Commission centrale*. Aussi, dès avant l’ouverture, les procureurs de trois évêques de l’Amérique du sud avaient-ils demandé que leur fût accordée voix tout au moins consultative. La *Commission* avait rejeté leur demande, mais, à peine le concile ouvert, 64 évêques l’avaient reprise pour proposer aux présidents de l’assemblée de leur accorder place et voix consultative aux congrégations générales. Une fois de plus, il avait été décidé de s’en tenir aux décisions prises par la *Commission centrale*. Cependant quelques semaines plus tard, en janvier 1870, les procureurs reviennent à la charge. Dix d’entre eux - ils étaient 30 en tout - s’adressent au Pape lui-même, et, cette fois, ils obtiennent quelque chose. A titre de faveur, il leur est concédé d’entrer aux congrégations générales et d’y avoir voix consultative. Le Père Ramière se trouve parmi les signataires de cette supplique décisive. Son nom y voisine

entre autres, avec eux du Père Hecker et du futur Mgr Ireland. On peut croire que ces trois étaient de ceux, parmi les procureurs, auxquels eût pesé davantage l’inaction résultant de la stricte observation du droit.

Cependant, le Directeur de l’*Apostolat de la Prière* et du *Messenger du Coeur de JÉSUS* n’était pas homme à attendre que le travail vînt à lui. En partant pour Rome, il avait promis de publier un supplément hebdomadaire au *Messenger*, qu’il intitula *Bulletin du concile* et dont il fut à peu près seul à assurer la rédaction. Il n’y fut secondé parfois que par le Père Gabriel Desjardins, un collègue de Vals et un futur professeur comme lui à l’Institut catholique de Toulouse, que Mgr Desprez, archevêque de cette ville, avait emmené également à Rome comme son théologien.

La petite revue ainsi fondée reçut l’approbation de Pie IX. Quoiqu’éditée à Toulouse, et d’apparence fort modeste, elle ne tarda pas à prendre de l’extension. La chronique même de Rome et du concile y occupe la première place. Elle va du 16 décembre 1869 au 20 avril 1870. Ses 36 numéros constituent une source d’histoire, qui n’est pas à dédaigner. Mais on y peut saisir aussi les interventions du Père Ramière dans les discussions ou les polémiques qui, pendant toute la durée du concile, en agitérent si fort l’atmosphère extérieure. Vers la fin, en particulier, quand les deux brochures : *Ce qui se passe au concile* et *La dernière heure du concile*, révélèrent le parti pris d’en diminuer ou d’en contester l’autorité, le *Bulletin* s’appliqua à retracer la genèse des incidents qui avaient rendu nécessaire la procédure incriminée ; il démasqua de même la théorie imaginée en désespoir de cause sur la nécessité de l’unanimité morale des évêques pour qu’il y eut définition.

Plus que tout cependant la question de l’infaillibilité devait retenir, au concile, l’activité théologique du Père Ramière. Il en avait entretenu les lecteurs du *Messenger* tout au long de l’année 1869 ; mais à partir du moment où s’engagea la lutte dont elle fut l’objet, on peut dire qu’il resta constamment sur la brèche. Dès avant son départ pour Rome, il avait opposé au livre de Mgr Maret les ouvrages suivants : *La paix de l’Eglise et le concile général*, ses *Contradictions de Mgr Maret*. A Rome même, le *Bulletin du concile* lui servit d’organe. Il y publia d’abord, tout au moins en partie, ses diverses réponses aux lettres publiées par le Père Gratry et par Mgr Dupanloup : *L’abbé Gratry et Mgr Dupanloup* ; *L’abbé Gratry, le pseudo-Isidore et les défenseurs de l’Eglise romaine* ; *La mission du concile révélée par l’abbé Gratry* ; *Le programme du concile tracé par Mgr l’évêque d’Orléans*.

Il serait bien inutile de faire revivre ici les détails de ces contreverses. L’homme qui avait tant souhaité l’unité des écoles catholiques ne put manquer d’en souffrir beaucoup. Sa douleur en particulier fut très grande de se trouver en opposition avec le Père Gratry, qui, comme il le rappelait tristement, lui avait été uni par les liens de la plus religieuse amitié. Mais celui-ci s’était jeté dans la mêlée avec une fougue qu’égalait seulement sa témérité. Passionnément, il avait dénoncé l’existence dans l’Eglise, d’une école d’erreur, qui fait usage, sans le savoir, d’une longue tradition de mensonge et de fraude, qui a trompé déjà des milliers d’esprits, parmi lesquels saint Thomas d’Aquin, et qui peut, aujourd’hui encore, tromper les plus intelligents et surtout les âmes les plus pures.

Le Père Ramière fut des premiers à éprouver la *douloureuse stupéfaction*, dont il parlera plus tard en rappelant ce souvenir. Attaquer ainsi une école si manifestement approuvée et soutenue par l’Eglise romaine, c’était atteindre cette Eglise elle-même, et sans doute le Père Gratry fut-il le seul à ne pas s’en rendre compte dès l’abord. Le Père Ramière, en tout cas, n’hésita pas à dénoncer,

dans cette *accusation publique et violente de fraude*, une *calomnie au moins matérielle* contre cette mère tant aimée et si vaillamment défendue jusqu’à ce jour.

En vérité, écrivait-il, *le Père Gratry a raison : si le Pape n’est pas infaillible, il faut avouer que, depuis des siècles, l’Eglise entière est victime d’une série de mensonges et de fraudes. Mais quels sont les auteurs de ces mensonges et de ces fraudes ? Ce sont les Papes et ceux qui les entourent ; en un mot, c’est l’Eglise romaine.*

Aussi, le théologien de profession entreprit-il d’examiner point par point le réquisitoire ainsi dressé contre l’Eglise. Bien que l’attaque, faisait-il remarquer, ait choisi la position qui lui était incontestablement la plus favorable, comme elle était la plus défavorable pour la défense, le débat était accepté tel qu’il était offert. Pour qui connaissait les deux champions, l’issue n’en pouvait être douteuse. Le Père Ramière avait pout lui l’avantage de se mouvoir sur un terrain qui lui était familier ; il y apportait une sûreté de doctrine, une exactitude de langage et une vigueur de logique, qui faisaient grandement défaut de l’autre côté : **surtout, il croyait avoir découvert dans les malencontreuses lettres à discuter l’aveu des préoccupations foncières qui, sur cette question de l’infaillibilité, faisaient se rencontrer et en quelque sorte se conjuguer entre eux des adversaires de par ailleurs fort opposés.**

Le but commun qu’ils poursuivaient tous, plus ou moins consciemment, était celui que, dans son emportement d’enfant terrible, le Père Gratry avait eu l’ingénuité de dévoiler : délivrer l’Eglise de l’obstacle qui, depuis trop longtemps, entravait sa marche et était cause qu’après tant de siècles elle régnait encore à peine sur la vingtième partie du genre humain. Or, cet obstacle n’était autre que la politique de l’Eglise s’inspirant de l’école d’erreur et de mensonge ainsi démasquée. La contestation actuelle ne portait que sur la politique. Elle renouvelait, à propos du Pape et des évêques, celle qui jadis s’était élevée, autour de JÉSUS, au sujet de Pierre et des apôtres. Il s’agissait de savoir si, persistant à s’autoriser de fraudes séculaires, les courtisans de l’un des douze apôtres, de celui qui, d’ailleurs est, aux yeux de tous, le plus grand, parviendraient à imposer au peuple chrétien de croire que lui est tout et les autres rien.

Des déclarations si nettes mettaient hors de doute ce qu’avaient déjà fait pressentir maints indices : dans la controverse présente, l’infaillibilité pontificale n’occupait qu’un rang secondaire ; le parti, dont le Père Gratry s’était fait le porte-parole, en voulait surtout à la direction donnée à l’Eglise par la Papauté. Il la trouvait détestable ; il lui reprochait, faute de comprendre les besoins des temps nouveaux, de compromettre les intérêts des âmes et du CHRIST. La question posée était donc si l’on renforcerait encore, en la proclamant infaillible, une autorité qui se révélait si incapable. Les successeurs de saint Pierre devaient-ils continuer à tenir le gouvernail de la barque mystique, ou bien ce gouvernail devait-il être saisi par des pilotes qui connaissaient mieux les courants et les souffles des sociétés modernes. Tel est, concluait le P. R., tel est le vrai noeud des contreverses actuelles ; ce qui, dans notre bouche, pouvait paraître une conjecture téméraire, vient d’être franchement avoué par un des organes les plus autorisés du parti.

Cette conséquence qu’il tirait des principes avoués par le Père Gratry, le Père Ramière était loin de prétendre qu’elle fut acceptée par tous les docteurs de l’école à

laquelle il appartenait lui-même. Parmi eux, au contraire, il en signalait un grand nombre dont les intentions sont parfaitement pures, et qui ne le cèdent à personne en piété et en dévouement à l’Eglise. S’ils repoussent la proclamation de l’infaillibilité pontificale, c’est uniquement parce qu’ils en perçoivent beaucoup plus distinctement les inconvénients que les avantages.

Mais l’exactitude de son diagnostic sur les préventions de beaucoup d’entre eux contre l’infaillibilité égalait celle de la logique qui lui faisait dénoncer la révolution à résulter pour l’Eglise de leurs principes.

Comme il l’écrivit du Père Gratry après sa mort, ils s’étaient persuadés que le système libéral était le seul vrai. L’Eglise, d’après eux, ne pouvait reconquérir son autorité sur les âmes qu’autant qu’elle en reconnaitrait le bien fondé. Sur ce point, ils n’admettaient ni contradiction, ni objection. En fait de libéralisme, ils étaient absolutistes au dernier degré. Dans ces conditions, les condamnations portées par Pie VII, Grégoire XVI et Pie IX contre certaines des idées dont nos contemporains sont le plus fortement épris ne dénotaient à leurs yeux qu’un attachement aveugle à des conceptions ayant fait leur temps. Pour que l’Eglise fut délivrée de l’impopularité à laquelle la condamnait cet entêtement funeste, la direction devait donc passer à des hommes des temps nouveaux, et le concile, par conséquent, ne rendrait à l’Eglise sa force et son influence qu’autant qu’il leur permettrait de la pousser dans les voies nouvelles que leur indique une plus juste appréciation de leur époque.

On ne saurait contester, croyons-nous, l’exactitude de ces vues, et, pour ce qui concerne le Père Gratry, son biographe n’a pas hésité à les faire siennes. Elles avaient permis au théologien de discerner ce qu’avait de chimérique et de contradictoire le rêve fait par Mgr Dupanloup d’un concile réconciliant l’Eglise et le siècle.

Faisons un grand concile, avait-il écrit à Mgr Deschamps ; *développons les vives et fécondes puissances de l’Eglise ; montrons aux hommes de ce siècle qu’entre nous et ce qu’ils ont le droit d’aimer, il n’y a point d’antagonisme, point d’incompatibilité ; dissipons enfin, par des déclarations nettes, précises, formelles, tous ces affreux malentendus qui nous dévorent ; voilà comment nous ramènerons à nous ce siècle qui nous fuit et comment nous pourrions sauver la société qui crie au secours.*

Dans ces vœux, l’auteur des *Espérances de l’Eglise* (le Père Ramière) avait sans peine reconnu ses préoccupations de toujours :

Ils sont vraiment dignes d’un évêque, avait-il donc écrit, *et tant que Mgr l’évêque d’Orléans n’en exprimera pas d’autres, il peut être assuré de voir tous les coeurs catholiques battre à l’unisson du sien. Mais, avait-il repris, la condamnation de l’antipapisme par la définition solennelle de la souveraineté doctrinale du Vicaire de JÉSUS-CHRIST est la première de ces déclarations nettes et précises, qui doivent assurer le succès du concile et ramener à nous le siècle qui nous fuit.*

Et le théologien, de fait, retrouvait ici tous ses avantages ; **sous peine soit d’user de réticence avec le siècle, soit de désavouer les principes fondamentaux du christianisme, la première déclaration nette et précise à faire n’est-elle point celle du but réel auquel tend et a toujours tendu l’Eglise : l’établissement en tous lieux de l’ordre de DIEU.** Or, c’est là précisément contre quoi s’élève par-dessus tout le siècle et ce que les adversaires de la définition craignent de lui entendre trop nettement rappeler par le dogme d’un Pape infaillible. Même à eux,

MAI 2008

- 1 **J.** ASCENSION de N.-S. J.-C. - *Espérance*
- 2 1^{er} **V.** S. Athanase - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
- 3 1^{er} **S.** Invention de la Ste Croix - *Faire svt le signe de croix*
- 4 **D. dans Oct. de l'Ascension** - Ste Monique - *Piété*
- 5 **L.** S. Pie V, Pape - *Défendre l'intégrité de la Foi*
- 6 **M.** S. Jean devant la Porte Latine, Ap. M. - *Charité fraternelle*
- 7 **M.** S. Stanislas, év. M. - *Ne pas craindre les maux terrestres*
- 8 **J.** Apparition de S. Michel - *Invoyer S. Michel*
- 9 **V.** S. Grégoire de Nazianze - *Rechercher DIEU en tout*
- 10 **S.** S. Antonin - *Vigile - Jeûne et abstinence*
- 11 **D.** PENTECÔTE - SS. Philippe et Jacques, Ap. MM. - *Force*
- 12 **L.** S. Pancrace, enfant martyr - *Foi*
- 13 **M.** S. Robert Bellarmin - *Zèle pour la gloire de DIEU*
- 14 **M.** S. Pacôme, abbé - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 15 **J.** S. Jean-Baptiste de la Salle - *Prier pour écoles catholiques*
- 16 **V.** S. Jean Népomucène - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 17 **S.** S. Pascal Baylon - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 18 **D.** Très Sainte TRINITÉ - S. Venant, M. - *Générosité pour DIEU*
- 19 **L.** S. Pierre Célestin, Pape - *Humilité*
- 20 **M.** S. Bernardin de Sienna. - *Piété envers NOTRE-DAME*
- 21 **M.** Ste Gisèle, V. - *Pureté*
- 22 **J.** Ste Rita - *Dévotion envers le Très Sainte Trinité*
- 23 **V.** S. Didier - *Non au respect humain*
- 24 **S.** Notre-Dame Auxiliatrice - *Prier N.-D. Auxiliatrice*
- 25 **D. dans Oct. Fête-DIEU** - S. Grégoire VII, Pape - *Fermeté dans le service de DIEU*
- 26 **L.** S. Philippe Néri - *Douceur*
- 27 **M.** S. Bède le vénérable - *Se souvenir des exemples des saints*
- 28 **M.** S. Augustin de Cantorbéry - *Zèle pour les âmes*
- 29 **J.** Ste Marie-Magdeleine de Pazzi - *Amour de DIEU*
- 30 **V.** SACRÉ-COEUR - Ste Jeanne d'Arc, V. - *Dév. au S.-C.*
- 31 **S.** MARIE-Reine - *Dévotion à la sainte Vierge*



MAI 2008

BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le Cœur de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

Pour la propagation de la dévotion à la Ste Vierge, spécialement sous le titre de Notre-Dame du Bon Conseil

La sainte Vierge est la Mère de tous les hommes parce qu'elle est la Mère de l'Homme-DIEU. Elle est spécialement la Mère des catholiques, parce qu'étant la Mère du Corps mystique, elle doit nécessairement l'être aussi des membres. Et elle a en effet été proclamée Mère universelle par JÉSUS-CHRIST sur la croix : les hommes lui ont été confiés dans la personne de S. Jean (Jn XIX, 26-27). En la proclamant notre Mère, JÉSUS lui a donné aussi les grâces pour nous engendrer à la vie surnaturelle et Il la rendit toute-puissante dans son intercession pour nous.

On comprend donc pourquoi la sainte Eglise l'invoque avec tant de fréquence, d'insistance et de confiance dans la Messe et l'Office divin, l'honore avec d'innombrables fêtes liturgiques et ne se fatigue pas d'exhorter les fidèles pour qu'ils recourent à elle comme des fils envers leur Mère.

La doctrine de l'Eglise, la pratique des saints, le bon sens du peuple chrétien nous dirigent vers MARIE à tout moment et en toute circonstance et nous enseignent que la dévotion mariale est moralement nécessaire pour arriver au salut éternel.

MAI 2008

- 1 **J.** ASCENSION de N.-S. J.-C. - *Espérance*
- 2 1^{er} **V.** S. Athanase - *Dévotion au SACRÉ-COEUR*
- 3 1^{er} **S.** Invention de la Ste Croix - *Faire svt le signe de croix*
- 4 **D. dans Oct. de l'Ascension** - Ste Monique - *Piété*
- 5 **L.** S. Pie V, Pape - *Défendre l'intégrité de la Foi*
- 6 **M.** S. Jean devant la Porte Latine, Ap. M. - *Charité fraternelle*
- 7 **M.** S. Stanislas, év. M. - *Ne pas craindre les maux terrestres*
- 8 **J.** Apparition de S. Michel - *Invoyer S. Michel*
- 9 **V.** S. Grégoire de Nazianze - *Rechercher DIEU en tout*
- 10 **S.** S. Antonin - *Vigile - Jeûne et abstinence*
- 11 **D.** PENTECÔTE - SS. Philippe et Jacques, Ap. MM. - *Force*
- 12 **L.** S. Pancrace, enfant martyr - *Foi*
- 13 **M.** S. Robert Bellarmin - *Zèle pour la gloire de DIEU*
- 14 **M.** S. Pacôme, abbé - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 15 **J.** S. Jean-Baptiste de la Salle - *Prier pour écoles catholiques*
- 16 **V.** S. Jean Népomucène - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 17 **S.** S. Pascal Baylon - 4-Temps - *Jeûne et abstinence*
- 18 **D.** Très Sainte TRINITÉ - S. Venant, M. - *Générosité pour DIEU*
- 19 **L.** S. Pierre Célestin, Pape - *Humilité*
- 20 **M.** S. Bernardin de Sienna. - *Piété envers NOTRE-DAME*
- 21 **M.** Ste Gisèle, V. - *Pureté*
- 22 **J.** Ste Rita - *Dévotion envers le Très Sainte Trinité*
- 23 **V.** S. Didier - *Non au respect humain*
- 24 **S.** Notre-Dame Auxiliatrice - *Prier N.-D. Auxiliatrice*
- 25 **D. dans Oct. Fête-DIEU** - S. Grégoire VII, Pape - *Fermeté dans le service de DIEU*
- 26 **L.** S. Philippe Néri - *Douceur*
- 27 **M.** S. Bède le vénérable - *Se souvenir des exemples des saints*
- 28 **M.** S. Augustin de Cantorbéry - *Zèle pour les âmes*
- 29 **J.** Ste Marie-Magdeleine de Pazzi - *Amour de DIEU*
- 30 **V.** SACRÉ-COEUR - Ste Jeanne d'Arc, V. - *Dév. au S.-C.*
- 31 **S.** MARIE-Reine - *Dévotion à la sainte Vierge*



MAI 2008

BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le Cœur de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

Pour la propagation de la dévotion à la Ste Vierge, spécialement sous le titre de Notre-Dame du Bon Conseil

La sainte Vierge est la Mère de tous les hommes parce qu'elle est la Mère de l'Homme-DIEU. Elle est spécialement la Mère des catholiques, parce qu'étant la Mère du Corps mystique, elle doit nécessairement l'être aussi des membres. Et elle a en effet été proclamée Mère universelle par JÉSUS-CHRIST sur la croix : les hommes lui ont été confiés dans la personne de S. Jean (Jn XIX, 26-27). En la proclamant notre Mère, JÉSUS lui a donné aussi les grâces pour nous engendrer à la vie surnaturelle et Il la rendit toute-puissante dans son intercession pour nous.

On comprend donc pourquoi la sainte Eglise l'invoque avec tant de fréquence, d'insistance et de confiance dans la Messe et l'Office divin, l'honore avec d'innombrables fêtes liturgiques et ne se fatigue pas d'exhorter les fidèles pour qu'ils recourent à elle comme des fils envers leur Mère.

La doctrine de l'Eglise, la pratique des saints, le bon sens du peuple chrétien nous dirigent vers MARIE à tout moment et en toute circonstance et nous enseignent que la dévotion mariale est moralement nécessaire pour arriver au salut éternel.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je ferai connaître les bienfaits de la dévotion à la sainte Vierge et son importance pour le salut éternel.
- Je recommanderai spécialement de l'invoquer sous le vocable tant recommandé par l'Eglise de *Notre-Dame du Bon Conseil*.

OFFRANDE DE LA JOURNÉE

au Cœur de JÉSUS

Divin Cœur de JÉSUS, je Vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel. Je Vous les offre en particulier **pour la propagation de la dévotion à la sainte Vierge, spécialement sous le titre de NOTRE-DAME du Bon Conseil.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'un Pater et de dix Ave pour l'intention du mois

Pensez, durant cette dizaine, au mystère du **Couronnement de la sainte Vierge au Ciel.**

VERTU À PRAATIQUER : la piété envers la sainte Vierge

PENSÉE : *Il faut se donner totalement à DIEU par les mains de la sainte Vierge : elle nous aidera, si nous nous mettons, comme un enfant, dans ses mains de Mère de DIEU et notre Mère* - Don Orione confiant ses enfants à N.-D. du Bon Conseil

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION POUR LE MOIS PROCHAIN (JUIN)

Pour la propagation de la dévotion au SACRÉ-COEUR

HISTOIRE DE N.-D. DU BON CONSEIL

La dévotion à *N.-D. du Bon Conseil* vient de Genazzano, petite ville d'Italie assez proche de Rome. Une image de la très sainte Vierge arriva en ce lieu de manière miraculeuse.

Au XV^{ème} siècle, vivait à Genazzano une pieuse femme nommée Petruccia. Comme elle était veuve, elle consacrait toute sa vie à la prière et aux œuvres de piété. Elle dépensa tout ce qu'elle possédait pour réparer l'église des augustins, vendit même pour cela sa maison, mais on se moqua d'elle car l'argent n'était pas suffisant. Petruccia dit de ne pas s'inquiéter car, avant qu'elle ne meure, *la Bhse Vierge et S. Augustin achèveront les travaux de réparation de l'église*. Moins d'un an après qu'elle ait prononcé ces paroles, le 25 avril 1467, un grand nombre de pèlerins se rendaient à Genazzano pour la fête de S. Marc, patron de la ville. A 4 heures de l'après-midi, on entendit des harmonies célestes, une nuée blanche resplendissante de lumière descendit du ciel et alla se poser sur le mur de la chapelle où elle se trouve actuellement, les cloches des églises de la ville se mirent à carillonner. Puis la nuée disparut et l'image de la sainte Vierge tenant le divin Enfant dans ses bras apparut. L'émotion de toute la ville fut extrême. Toutes les activités furent abandonnées... A l'unisson, s'élevait un cri : *Vive MARIE ! Vive notre Mère du Bon Conseil !* tandis que d'autres criaient : *Un miracle ! un miracle !* Des gens de toute l'Italie vinrent pour contempler l'image miraculeuse. Les guérisons miraculeuses de tout genre furent nombreuses et, avec les aumônes, on put reconstruire l'église.

Transportons-nous de l'autre côté de l'Adriatique : l'Albanie allait tomber aux mains des musulmans. Mais DIEU voulut que l'image sacrée de la Vierge vénérée à Scutari fut préservée de la destruction de la part des musulmans : deux fidèles la virent se détacher du mur de l'église, s'élever dans l'air et se diriger vers la mer Adriatique et la traverser. Elle s'arrêta dans l'église de Genazzano !

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je ferai connaître les bienfaits de la dévotion à la sainte Vierge et son importance pour le salut éternel.
- Je recommanderai spécialement de l'invoquer sous le vocable tant recommandé par l'Eglise de *Notre-Dame du Bon Conseil*.

OFFRANDE DE LA JOURNÉE

au Cœur de JÉSUS

Divin Cœur de JÉSUS, je Vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'autel. Je Vous les offre en particulier **pour la propagation de la dévotion à la sainte Vierge, spécialement sous le titre de NOTRE-DAME du Bon Conseil.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'un Pater et de dix Ave pour l'intention du mois

Pensez, durant cette dizaine, au mystère du **Couronnement de la sainte Vierge au Ciel.**

VERTU À PRAATIQUER : la piété envers la sainte Vierge

PENSÉE : *Il faut se donner totalement à DIEU par les mains de la sainte Vierge : elle nous aidera, si nous nous mettons, comme un enfant, dans ses mains de Mère de DIEU et notre Mère* - Don Orione confiant ses enfants à N.-D. du Bon Conseil

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION POUR LE MOIS PROCHAIN (JUIN)

Pour la propagation de la dévotion au SACRÉ-COEUR

HISTOIRE DE N.-D. DU BON CONSEIL

La dévotion à *N.-D. du Bon Conseil* vient de Genazzano, petite ville d'Italie assez proche de Rome. Une image de la très sainte Vierge arriva en ce lieu de manière miraculeuse.

Au XV^{ème} siècle, vivait à Genazzano une pieuse femme nommée Petruccia. Comme elle était veuve, elle consacrait toute sa vie à la prière et aux œuvres de piété. Elle dépensa tout ce qu'elle possédait pour réparer l'église des augustins, vendit même pour cela sa maison, mais on se moqua d'elle car l'argent n'était pas suffisant. Petruccia dit de ne pas s'inquiéter car, avant qu'elle ne meure, *la Bhse Vierge et S. Augustin achèveront les travaux de réparation de l'église*. Moins d'un an après qu'elle ait prononcé ces paroles, le 25 avril 1467, un grand nombre de pèlerins se rendaient à Genazzano pour la fête de S. Marc, patron de la ville. A 4 heures de l'après-midi, on entendit des harmonies célestes, une nuée blanche resplendissante de lumière descendit du ciel et alla se poser sur le mur de la chapelle où elle se trouve actuellement, les cloches des églises de la ville se mirent à carillonner. Puis la nuée disparut et l'image de la sainte Vierge tenant le divin Enfant dans ses bras apparut. L'émotion de toute la ville fut extrême. Toutes les activités furent abandonnées... A l'unisson, s'élevait un cri : *Vive MARIE ! Vive notre Mère du Bon Conseil !* tandis que d'autres criaient : *Un miracle ! un miracle !* Des gens de toute l'Italie vinrent pour contempler l'image miraculeuse. Les guérisons miraculeuses de tout genre furent nombreuses et, avec les aumônes, on put reconstruire l'église.

Transportons-nous de l'autre côté de l'Adriatique : l'Albanie allait tomber aux mains des musulmans. Mais DIEU voulut que l'image sacrée de la Vierge vénérée à Scutari fut préservée de la destruction de la part des musulmans : deux fidèles la virent se détacher du mur de l'église, s'élever dans l'air et se diriger vers la mer Adriatique et la traverser. Elle s'arrêta dans l'église de Genazzano !